

RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS

Eure-et-Loir

Retour sur le colloque Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) du 05 octobre 2017



Afin d'accompagner les territoires euréliens dans leur démarche d'élaboration de leur PCAET, un colloque « Élus, l'essentiel à connaître » réunissant une quarantaine de participants (élus, techniciens de collectivités, syndicats d'énergie, partenaires,...) s'est tenu, ce jeudi 5 octobre 2017 à la DDT 28, à Chartres. En effet, la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte promulguée en 2015 a transformé les plans climat énergie territoriaux existants (PCET) en Plan climat air énergie territorial (PCAET) et a abaissé le seuil démographique à 20 000 habitants.

Aussi, en Eure-et-Loir, 6 EPCI sont des territoires obligés auxquels s'ajoute une démarche volontaire (PETR du Perche).



Dans une logique d'accompagnement des territoires sur le long terme et dans la continuité des appels à projets TEPCV (4 territoires lauréats dans le département d'Eure-et-Loir) et de la mise en place du « Pôle départemental des énergies renouvelables », la DDT 28 a présenté le PCAET comme une opportunité de réflexion collective autour d'une stratégie intégrant tous les acteurs et l'ensemble des problématiques d'un territoire.



Après une présentation sur l'enjeu de la qualité de l'air, les polluants à effet sanitaire et les gaz à effets de serre, Lig'air (Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en région Centre Val de Loire) a présenté le réseau de surveillance régional de la qualité de l'air, l'OREGES et les données disponibles pour la réalisation des diagnostics des PCAET.

En complémentarité avec l'intervention de la DDT 28, l'ADEME a, quant à elle, précisé les outils techniques et financiers disponibles pour aider les EPCI dans leur démarche.

L'après-midi s'est terminée avec le témoignage du PNR de la Brenne (36), mettant en exergue les bénéfices pour le territoire de la mise en place d'un PCAET, l'importance du portage politique, de la gouvernance et de la concertation. Sébastien YAOUANC, Chef de projet Plan climat au sein du Parc, a illustré la finalité opérationnelle de cette démarche par une action expérimentale de rénovation thermique de bâti ancien « patrimoine basse consommation » pour du logement social, en favorisant l'utilisation d'éco-matériaux locaux et le développement des compétences des artisans locaux.

